

Le Damier de la Succise *Euphydryas aurinia*



LR Aquitaine : LC / LR Poitou-Charentes : VU / Enjeu Limousin : Faible / Déterminant ZNIEFF : Poitou-Charentes

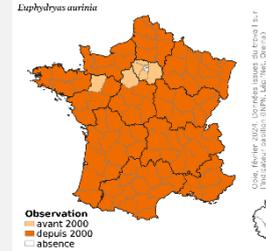
Espèce protégée



© F. Doré

Le Damier de la succise est une espèce qui présente 6 sous-espèces en France. En Nouvelle Aquitaine, nous retrouvons uniquement *Euphydryas aurinia aurinia*, divisé par ailleurs en 2 écotypes : *aurinia*, fréquentant les mégaphorbiaies, landes humides, prairies maigres mésophiles à mésohygrophiles et *xeraurinia*, qui fréquente les pelouses sèches calcicoles.

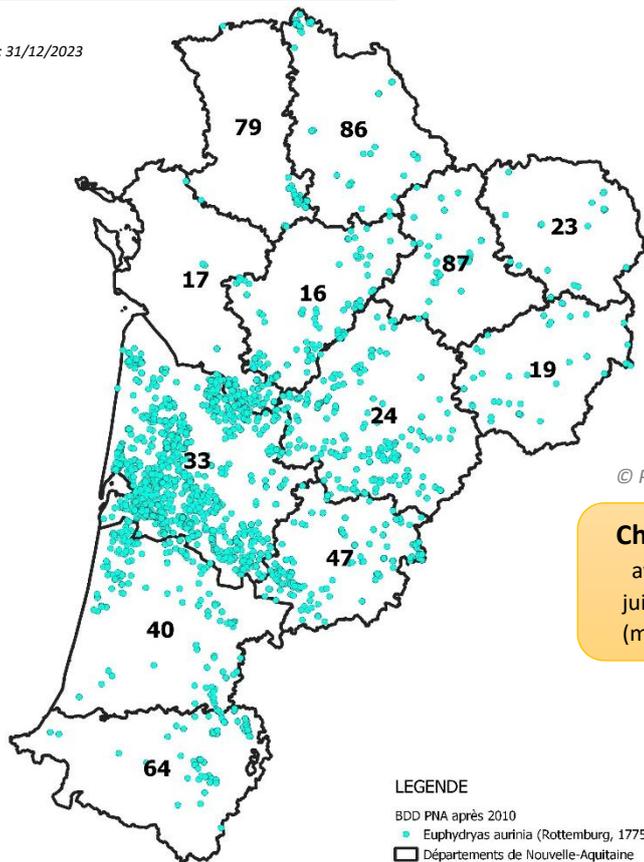
En France, l'espèce a disparu de 8 départements depuis 1980, ce qui correspond à une perte de 8% du territoire où elle était préalablement connue.



Répartition de *E. aurinia* en France (source PNA)

Distribution régionale

MAJ : 31/12/2023



Les principales populations du Damier de la Succise sont situées dans la moitié nord du triangle des Landes de Gascogne, ainsi que dans le secteur de la Double et du Landais (17, 16, 24). Ailleurs l'espèce reste localisée, avec parfois des densités plus importantes localement.

Bonne connaissance régionale de sa répartition.

Biologie-Ecologie

Imago : 1 génération entre avril et fin juin en plaine. En montagne période décalée en juin/juillet.

Œufs : Pondus souvent sous les feuilles de la plante-hôte.

Chenilles : Regroupées en nid communautaire. Passent l'hiver dans le nid à l'abri dans la végétation basse.



Plantes-hôtes : Succise des prés (*Succisa pratensis*) / Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*) / Knautie des champs (*Knautia arvensis*) / Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) en contexte forestier (Landes de Gascogne).

Imago

Les effectifs observés peuvent être importants sur les plus grandes stations (plus de 1 000 imagos à l'ha !).

La présence de plantes nectarifères est aussi importante pour l'alimentation des imagos, l'espèce affectionne les plantes pourpres à roses : Thyms, Scabieuses, Cirses, Renoncules.

Les individus ne volent que si le temps est ensoleillé, dans le cas contraire les adultes s'immobilisent, ailes relevées.

Oeuf

Plusieurs centaines d'œufs sont déposés au revers des feuilles par plaque.

Les zones de pontes sont préférentiellement en lisière de parcelle bien que cela soit dépendant du contexte de chaque site.

Chenille

Les chenilles sont grégaires et s'abritent dans un nid collectif. Cette période de grégarisme larvaire est une période sensible pour l'espèce. Durant les 3 premiers stades, les chenilles déplacent leur nid de soie au fur et à mesure de la consommation des feuilles de la plante-hôte.

L'espèce hiverne ensuite au 4^{ème} stade dans un nid collectif à hauteur du sol et assez dense. Les chenilles en hibernation peuvent survivre à une immersion dans les milieux humides. Les chenilles sortent de diapause au printemps et terminent leur croissance jusqu'au 6^{ème} stade larvaire ou elles s'alimentent à ce moment en solitaire. La nymphose a lieu dans la végétation herbacée de fin mars au mois de juin-juillet et dure environ 15 jours.

Fonctionnement des populations

Le Damier est une espèce sédentaire, fidèle à son site d'émergence. Il peut toutefois effectuer des déplacements pour coloniser d'autres sites, mais le maintien d'un réseau de sites favorables distants de moins d'un kilomètre est essentiel pour assurer les échanges entre les populations.

Recherche de l'espèce

Imagos

Avril à fin juin en plaine

Juin à juillet en altitude

Chenilles

Entre juillet et septembre pour les nids communautaires.

Mars-avril pour les chenilles mûres isolées

Captures non nécessaires et demande une autorisation de capture.

Durée moyenne de la période de vol : 2 mois.

Les zones riches en plantes-hôtes mais également les secteurs riches en fleurs sont à prospecter en priorité.

L'espèce est soumise à d'importantes fluctuations annuelles d'effectifs, il est important de suivre l'espèce pendant plusieurs années pour pouvoir en tirer des tendances.

Chaque protocole doit être adapté au contexte et aux questions posées. Vous pouvez vous rapprocher d'un.e référent.e du PNA pour échanger sur votre protocole.

Préconisations de base pour les suivis

Présence-absence

Chenilles

- Recherche des nids de chenilles sur les plantes-hôtes en août/septembre
- Localisation des pieds de plante-hôte en été.

Imagos

- Recherche des imagos près des pieds de plantes-hôtes ou les zones fleuries.
- Minimum 2 passages dans le pic phénologique.
- Noter son temps de parcours sur la parcelle.

Evaluer l'état de conservation

- Évaluation du degré de fermeture du milieu.
- Suivi des stations de plante-hôte.
- Traces d'assèchement des zones humides sur les stations en prairie humide.
- Mise en place d'un suivi de l'habitat et de la flore (ressources nectarifères et densité de végétation).

Suivi des populations

- Dénombrement des pieds de plante-hôte
- Dénombrement des nids
- Suivi par stations / Quadrats / Transects / CMR
- 1 passage par semaine durant la période de vol
- Maximum dénombré sur l'ensemble des passages = taille de la population observée.

Éléments de gestion

Les clefs pour une gestion favorable

- ✓ Veiller à la présence et l'abondance en plantes-hôtes.
- ✓ Veiller au bon fonctionnement hydrologique des habitats humides.
- ✓ Veiller à la présence et l'abondance en plantes nectarifères.
- ✓ Vérifier la présence d'un réseau de parcelles favorables dans un rayon de 1 km.



Un site favorable doit comprendre *a minima*

- Une végétation ligneuse peu importante dans les pelouses.
- Une parcelle humide en bon état, sans drainage.
- Des zones riches en fleurs pendant la période de vol de l'espèce.
- Des corridors permettant de relier différentes populations (lisières herbacées, prairies fleuries...).

Gestion par fauche / broyage

- Créer des zones refuge, notamment sur les zones où la plante-hôte est abondante.
- Réaliser une fauche tardive le plus tard possible (septembre-octobre). La fauche au printemps peut être dommageable pour les feuilles de plante hôte et entraîner donc une mort par faim des chenilles rescapées.
ET / OU
- Réaliser une fauche pluriannuelle (rotation 3-4 ans).
ET / OU
- Fauche ou broyage haut (>20 cm) avec export dans les zones où l'eutrophisation doit être limitée et sans export autrement pour éviter l'impact sur les nids.
ET / OU
- Une fauche plus rase à 5 cm, de manière pluriannuelle et en tout début de printemps (février-mars), dans les zones d'absence de plante-hôte peut être menée pour favoriser les ressources nectarifères.

Gestion par pâturage

- Réaliser uniquement par pâturage extensif bovin. Le pâturage ovin et équin sont à éviter au vu de l'appétence de la plante, sauf à des pressions très faibles (< 0,4 UGB/ha).
- Intervention à privilégier durant la période de vol de l'espèce, pour limiter l'impact sur les nids et sur les chenilles.
- En cas de pâturage à l'année, une pression < 0,7 UGB à l'ha est à privilégier.
- Possibilité de limiter la pression de pâturage dans les zones de plante-hôte ou riches en fleurs au printemps (exclos temporaires).



Une gestion à expérimenter

Des actions de réouverture de milieux embroussaillés peuvent permettre à l'espèce de coloniser/recoloniser rapidement un site, dans un contexte favorable à la dispersion.

Pour aller plus loin

Un référentiel technique regroupant les références bibliographiques sur l'espèce est disponible sur le site du PNA : <https://papillons.pnaopie.fr/>

Des référents sont disponibles pour échanger avec vous sur vos problématiques en lien avec les enjeux du PNA :

Poitou-Charentes : Nicolas Cotrel nicolas.cotrel@dsne.org

Limousin : Frédéric Dissard f.dissard.sel@gmail.com

Aquitaine : Pierre-Yves Gourvil py.gourvil@cen-na.org